

**Autorisation parentale d'enregistrement et d'exploitation
de l'image / la voix / des travaux d'un élève.**

Coordonnées de l'école :

Année scolaire :

Classe de :

1 Présentation du projet

Désignation du projet :

Finalités :

2 Exploitations

La durée de conservation pourra être prolongée si l'élève n'est pas identifiable tant que le support présente un intérêt pédagogique.

Support	Conservation	Etendue de la diffusion
En ligne	<input style="width: 30px;" type="text"/> années scolaires	Précisez le(s) site(s) : <input style="width: 80%; height: 20px;" type="text"/>
<input style="width: 80%; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 80%; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>

3 Autorisation parentale *(lire auparavant les mentions d'information au verso)*

Le projet a été présenté en classe aux élèves concernés : OUI / NON

Autorisation parentale :

Je soussigné(e) : Demeurant :

Et : Demeurant :

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de :

autorise(ons) la captation de l'image / de la voix / des travaux de l'enfant et l'utilisation qui en sera faite par son école

n'autorise(ons) pas la captation de l'image / de la voix / des travaux de l'enfant.

Merci d'écrire lisiblement le mot « REFUS » :

Fait à Le

Signature (s) :

Mentions d'information

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des élèves (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle est formulée dans le cadre du projet spécifié au verso et les objectifs ont été préalablement expliqués aux élèves et leurs responsables légaux.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit. Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7).

Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par le directeur académique des services de l'éducation nationale de la Savoie (pour gérer les autorisations parentales d'enregistrement et d'exploitation de l'image, de la voix et des travaux d'une personne mineure) afin de répondre à une mission d'intérêt public. Ces données sont conservées pendant toute la durée de l'exploitation de l'image, de la voix ou des travaux accordée au paragraphe "2 - modes d'exploitation". Les informations vous concernant ainsi que votre enfant ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de la présente autorisation.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image/la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpd@ac-grenoble.fr . Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, en ligne sur www.cnil.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07

Fait en autant d'originaux que nécessaire (représentants légaux, organisateur projet et établissement scolaire).